Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro CIEL, veuillez visiter :
coursbacprociel.fr/annales-sujets-et-corriges

Épreuve E2 - Épreuve technologique, Baccalauréat Professionnel Systèmes Numériques, option A - Sûreté et sécurité des infrastructures de l'habitat et du tertiaire (SSIHT)

Session 2023 • Code sujet : **2306-SN T 21 1** • Durée : **4h00** • Coefficient : **5**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Documents de référence sur les systèmes de sûreté et de sécurité (1 question) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 4**

Sujet officiel (PDF) : https://coursbacprociel.fr/assets/annales/bac-pro-ciel/E2 - SSIHT (Sécurité des installations)/2023/Bac Pro CIEL - E2 - SSIHT (Sécurité des installations) - Session 2023 - 5-Sujet.pdf

1. Documents de référence sur les systèmes de sûreté et de sécurité

Ce dossier technique accompagne l'épreuve E2, mais ne comporte pas les questions auxquelles le candidat doit répondre. Ses annexes présentent des plans, schémas, notices et caractéristiques de systèmes d'intrusion, d'incendie, de vidéosurveillance et de contrôle d'accès.

Question Annexes. Aucune question numérotée ni tâche à réaliser n'est imprimée dans ce dossier technique. Les annexes sont des documents de référence à consulter pour traiter le sujet d'épreuve associé.

Le sommaire confirme 19 annexes réparties des pages 3 à 25. Elles regroupent des plans réseau, des notices et caractéristiques de matériels, ainsi que des informations sur l'intrusion, l'incendie, la vidéosurveillance, la cybersécurité et le contrôle d'accès. Le dossier technique ne présente aucune question numérotée ni tâche à effectuer : ses annexes servent de documents de référence pour répondre au sujet d'épreuve associé.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Aucune tâche à réaliser. Les annexes sont des documents de référence pour le sujet associé.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2023)

Bilan de l'épreuve : Dossier technique de l'épreuve E2 Analyse d'un système numérique du Baccalauréat Professionnel Systèmes Numériques, option A SSIHT, session 2023, code 2306-SN T 21 1. L'épreuve dure 4 heures et a un coefficient 5. Les annexes documentent les systèmes d'intrusion, d'incendie, de vidéosurveillance et de contrôle d'accès. Ce dossier ne contient ni questions ni barème.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- En câblage mixte, au moins deux résistances permettent de distinguer plusieurs états de zone, dont l'alarme, la normalité et l'autoprotection.
- Le dossier indique K = 0,3 pour les locaux à sommeil et K = 0,6 pour les autres locaux; la surface réelle est An = K × Amax.
- Le CBR conserve un débit constant, tandis que le VBR l'adapte à la complexité des scènes; la taille des fichiers VBR est moins prévisible.
- Le choix d'un détecteur dépend du risque, de l'exploitation, des perturbations ambiantes et de l'architecture du local.

Points de vigilance & attentes du jury

- Lire les schémas de raccordement et identifier correctement bornes, polarités, résistances et circuits d'autoprotection.
- Vérifier les caractéristiques électriques et les limites de fonctionnement dans les notices des équipements concernés.
- Pour la détection incendie, considérer le risque, l'ambiance et la géométrie du local avant de choisir un détecteur.
- Ce dossier technique ne fournit ni questions ni barème : ne pas lui attribuer de consignes ou de points.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Quelle différence retenir entre CBR et VBR pour un enregistrement vidéo ?

Le CBR maintient un débit constant, ce qui rend le volume de données plus prévisible, mais la qualité d'image peut varier. Le VBR adapte le débit à la complexité de la scène et produit une qualité plus régulière, avec un stockage moins prévisible.

Q : Comment choisir le facteur K pour calculer la surface réelle surveillée ?

Le dossier indique K = 0,3 pour les locaux à sommeil et K = 0,6 pour les autres locaux. La surface réelle de surveillance se calcule avec An = K × Amax, sous réserve d'autres exigences applicables.

Q : Le dossier donne-t-il un barème ou une répartition du temps entre les tâches ?

Non. Il s'agit d'un dossier documentaire sans questions ni barème. Sa page de garde précise la durée officielle de 4 heures et le coefficient 5, mais il n'indique aucune répartition du temps entre les tâches.

Q : Quels critères de notation ou normes le jury exige-t-il dans ce dossier ?

Aucune grille de notation n'est fournie. Les annexes citent des caractéristiques d'équipements et certaines normes, notamment pour les systèmes incendie; elles servent de références techniques pour répondre au sujet d'épreuve associé.

Sujet officiel associé (PDF) : https://coursbacprociel.fr/assets/annales/bac-pro-ciel/E2 - SSIHT (Sécurité des installations)/2023/Bac Pro CIEL - E2 - SSIHT (Sécurité des installations) - Session 2023 - 5-Sujet.pdf
Ressources Bac Pro CIEL : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.